

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- I.1 RÉGION LORRAINE – Direction de la Coordination des Politiques de Communication** – Place Gabriel Hocquard – BP 81004 – 57036 METZ Cedex 1 – À l'attention de M. le Président de la Région Lorraine (Représentant du Pouvoir Adjudicateur) - www.lorraine.eu – DAP-AchatDematerialise@lorraine.eu – Tél. 03.87.33.60.00.
- I.2 Collectivité territoriale** – Services généraux des administrations publiques. La Région Lorraine agit uniquement pour son propre compte.
- II.1.1 Affaire n° 10C0003 Conception et réalisation de visuels de publicité**
- II.1.2** Marché de services – Catégorie de service : 13 - Lieu de réalisation des prestations : région Lorraine - Code NUTS : **FR 41**
- II.1.3** L'avis implique la conclusion d'un accord-cadre
- II.1.4** Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre de participants maximum à l'accord-cadre envisagé : 3
Durée : 12 mois
- II.1.5** Le présent accord-cadre a pour objet d'établir les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits « marchés subséquents » pour des prestations de conception et de réalisation de visuels de publicité, et de leur déclinaison dans la presse quotidienne régionale, dans des magazines régionaux ou sur d'autres supports à l'occasion d'événements lorrains, nationaux ou internationaux divers (festivals, concours, célébrations, ...). Ces visuels ont pour objet de servir de supports à la promotion de la politique régionale, de supports de communication dans le cadre d'une campagne d'information ou d'une manifestation organisée ou soutenue par le Conseil Régional.
Lors de la survenance d'un besoin, l'attribution du marché subséquent donnera lieu à remise en concurrence des opérateurs titulaires. Le nombre de participants à l'accord est fixé à trois au maximum sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres.
- II.1.6** Nomenclature CPV : Principal 79341000-6 Services de publicité – Objet supplémentaire : 79822500-7 services de conception graphique
- II.1.7** Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP).
- II.1.8** Les prestations attendues sont incluses dans un lot unique.
- II.1.9** La présentation de variante n est pas autorisée.
- II.2.1** Quantité ou étendue globale : accord-cadre conclu sans montant minimum et sans montant maximum. L'estimation de la valeur totale des marchés subséquents à passer sur le fondement de l'accord cadre sur sa durée totale est 1 000 000 € HT
- II.2.2** Marché reconductible annuellement par période de 12 mois, sans pouvoir excéder 48 mois.
- II.3** Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché
- III.1.1** Garantie à première demande exigée pour le versement de l'avance.
- III.1.2** Modalités de financement et de paiement des marchés subséquents : Délai maximal de paiement : 35 jours – Versement d'une avance de 5% (Pour les seuls marchés subséquents *supérieurs à 50 000 €HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois*) – Nature des ressources affectées à la réalisation des prestations : ressources propres de la collectivité.
- III.1.3** En cas de co-traitance, la constitution en groupement solidaire sera exigée après l'attribution du marché.
- III.2** Seules les offres des candidats présentant les capacités requises pour l'exécution du marché seront prises en compte. Ces capacités seront appréciées au regard des documents et renseignements suivants :
- III.2.1** **Au titre de la capacité juridique**, les candidats devront fournir la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 44 du code des marchés publics ; si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du jugement prononcé à cet effet ; en cas de candidature groupée : les documents relatifs aux pouvoirs de la (les) personne(s) habilitée(s) à engager le groupement.
- III.2.3** **Au titre de la capacité technique**, les candidats devront fournir la liste des principaux services qu'ils ont réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; les prestations réalisées seront prouvées par des attestations des destinataires ou, à défaut, par une simple déclaration. A défaut de références appropriées, il appartiendra aux candidats de produire tous autres éléments de nature à démontrer leurs capacités (*certificats de qualification professionnelle, chiffres d'affaires, effectif, titres d'études et titres professionnels des responsables des prestations, etc.*).
- III.3.1** Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière.
- III.3.2** Les personnes morales seront tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché.
- IV.1** **Appel d'offres ouvert**
- IV.2.1** Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : **Valeur technique : 60% - Prix : 40 %**
- IV.2.2** Pas d'enchère électronique réalisée.
- IV.3.2** Publication antérieure concernant le même marché : non.
- IV.3.3** Date limite d'obtention du dossier de consultation : **mardi 17 août 2010** à 12 h 00 – Le dossier de consultation peut être obtenu gratuitement soit directement sur la plateforme de la Région Lorraine

(<https://marchespublics.lorraine.eu/>) soit auprès de la société spécifiée ci-après (*demande à adresser par courrier, télécopie ou bon de commande déposé*).

- IV.3.4** Date limite de réception des offres : **mardi 17 août 2010 à 12 h 00**
- IV.3.6** Les candidatures et offres devront être rédigées en langue française.
- IV.3.7** Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres
- IV.3.8** Modalités d'ouverture des offres : l'ouverture des plis n'est pas publique.
- VI.2** Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires
- VI.3** Unité monétaire : Euro. Les offres devront être, soit transmises par voie électronique, soit envoyées sous pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse figurant en annexe A ou remises contre récépissé à l'adresse suivante : Région Lorraine - Direction de l'Achat Public – Service Passation de Marchés - Cellule Marchés Fournitures et Services Courants – Place de la Bibliothèque à Metz. Pour la remise de leurs plis les candidats devront choisir entre ces deux modalités d'envoi. Pour déposer une offre par voie électronique, les candidats doivent, après avoir retiré le dossier de consultation sur le site <https://marchespublics.lorraine.eu/>, disposer d'un certificat de signature électronique conforme à la norme X 509-V 3, catégories 2 ou 3. L'ensemble des informations nécessaires sont disponibles sur le site.
- VI.4.1** Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix – 67070 Strasbourg. Téléphone : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66.).
- VI.4.3** Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix – 67070 Strasbourg. Téléphone : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66.).
- VI.5** Date d'envoi du présent avis (dont au JOUE) : **mardi 29 juin 2010**

ANNEXE A – ADRESSES

Renseignements complémentaires

Région Lorraine – Madame Sylvie PEROT (Pôle de l'Achat Public – Service Passation de Marchés - Cellule Marchés Fournitures et Services Courants -Tél. : 03.87.33.63.91. – Fax : 03.87.61.66.30) pour les renseignements administratifs et Monsieur Marin ZLATKOV (Coordination des Politiques de Communication - Tél. : 03.87.61.65.60 - Fax : 03.87.32.98.58.) pour les renseignements techniques

Retrait du dossier de consultation

Société ECRITECH – Z.I. des Deux Fontaines – 5, rue Dreyfus Dupont – 57 061 METZ - Tél. : 03.87.31.42.03 – Fax : 03.87.31.74.00

Envoi des offres

Monsieur le Président de la Région Lorraine - Pôle de l'Achat Public – Service Passation de Marchés - Cellule Marchés Fournitures et Services Courants - B.P. 81004 – 57036 METZ Cedex 1